

8030.304 Master Européen Banque Privée Internationale



8030.304I Référentiel de formation

A- Emplois visés :

Le programme est destiné particulièrement à ceux qui travaillent, ou projettent de travailler dans :

- les banques privées,
- les banques d'investissement commerciales, ou de guichets,
- la gestion d'investissements, l'analyse des valeurs,
- les marchés financiers, le commerce et la gestion du risque,
- la fonction financière d'organisations,
- la finances d'entreprise, le capital-risque,
- la planification d'entreprise et la consultation,
- la gestion stratégique dans le domaine financier.



B- Liste des unités capitalisables, horaires indicatifs.

Sur 2 années :

		Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique	Semestre 1	Semestre 2
2ème année	Epreuves obligatoires	UE A UC A4/5	Les entreprises, la concurrence et l'Europe	80 à 120 h	*	
		UE B UC B4	Langue Vivante Européenne (Ecrit) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h	*	*
		UE D UC D41.1	Cours de base	120 à 150 h	*	
		UC D41.2	Outils d'évaluation des actifs financiers	120 à 150 h	*	
		UC D42	Mission	100 h + 400 à 800h	*	*
		UE B UC B5	Langue Vivante Européenne (Oral) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h	*	*
		UE D UC D51	Outils de droit, fiscalité et de gestion	120 à 150 h	*	
		UC D52	Module spécifique "Banque privée internationale"	120 à 150 h	*	
		UC D53	Thèse professionnelle	100 h + 400 à 800h		*
	Epreuves facultatives	UC A1	L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle	40 à 60 h		
UC A2		La construction européenne, ses institutions dans le cadre international	40 à 60 h			
UC A3		Le management interculturel et les RH	40 à 60 h			
UC B4		Langue Vivante Européen 2 (Ecrit) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h			

Les référentiels de formation et référentiels d'examens des unités capitalisables A4/5 et B4 sont présentés respectivement dans les parties 8030.10 et 8030.20 du présent Guide Général des Examens. Les unités A1, A2 et A3 sont présentées dans la partie 6030.10 du Guide Général des Examens.

8030.101 UC A4/5 - Les entreprises, la concurrence et l'Europe



A - Référentiel de formation

80 à 120 h

Contenu	Capacités attendues
Les entreprises, la concurrence et l'Europe.	
1. L'activité économique en fonction du droit européen des affaires : le concept d'entreprise, le concept de concurrence.	Etre capable d'expliquer les problèmes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes.
2. Le marché en cause défini par la législation communautaire (marché géographique, marché de produits).	
3. Les positions sur le marché et les effets que les règles européennes de concurrence y attachent (la position dominante, la dépendance économique).	
4. Règles européennes de concurrence applicables aux entreprises : - le contrôle des opérations de concentration entre entreprises - la prohibition de comportements anticoncurrentiels des entreprises (prohibition de l'entente, prohibition de l'abus de position dominante).	Savoir démontrer l'importance de l'évolution des règles concernant les comportements des entreprises et les concentrations entre entreprises.
5. La mise en œuvre de l'interdiction - mise en œuvre de l'interdiction par les autorités communautaires - mise en œuvre de l'interdiction par les Etats membres.	Connaître le rôle des autorités chargées d'appliquer les règles de concurrence visant les entreprises.
6. Règles de concurrence applicables aux Etats membres de la Communauté européenne - l'encadrement des aides d'Etat - les entreprises publiques et le droit de la concurrence - les monopoles nationaux.	
7. Le Marché intérieur et l'entreprise : de l'harmonisation à la normalisation. Qui fait les normes, comment, avec qui ? Comment s'y prendre pour être conforme ? (les organismes chargés de la normalisation européenne, les procédures de choix des normes communautaires, le rôle des instances bruxelloises, le rôle des instances nationales, telles que l'Afnor en France, les organismes de certifications et d'essais).	Connaître le processus d'après lequel est établie la conformité des produits aux normes européennes dans le Marché intérieur.



A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe	UCA4/5	16 crédits	Coeff. 4
--	--------	------------	----------

L'épreuve est réalisée sous forme d'une dissertation à partir de 3-4 documents d'appui, d'une longueur d'une page maximum pour chaque document.

La durée est de 4 heures.

Cette épreuve :

1. fait appel aux qualités rédactionnelles des candidats et leur capacité à se conformer à des règles méthodologiques : utilisation des documents annexes, gestion du temps, introduction, plan, nombre de parties, conclusion, vocabulaire etc. ;
2. permet de s'assurer de la maîtrise d'un certain nombre de bases : les principaux concepts de la Culture et de Citoyenneté européenne, la clarté de réflexion, la comparaison de données, la capacité d'analyse et d'interprétation.

En 2013, l'épreuve de Culture et Citoyenneté Européenne UC A4/A5 sera essentiellement tirée de l'ouvrage de référence "Les entreprises, la concurrence et l'Europe" aux Editions FOUCHER, 4ème édition octobre 2011, complétée de la mise à jour éventuelle qui pourra intervenir si besoin est sur le site de la FEDE.

L'utilisation de l'ouvrage "Les entreprises, la concurrence et l'Europe" est autorisée. L'ouvrage utilisé par l'étudiant devra être vierge de toute annotation.

8030.201 UC B4 - Langue Vivante Européenne

Ecrit - Utilisateur indépendant - Niveau B2 du CECR



A - Référentiel de formation

80 à 100 h

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur Indépendant Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe (CECR).	<p>Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe.</p> <p>Possède une étendue de langue suffisante pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer des opinions sur les sujets les plus généraux en utilisant des formes grammaticales complexes pour le faire.</p> <p>Est capable d'utiliser un nombre limité d'articulateurs pour relier ses phrases en un texte clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans un texte un peu long.</p> <p>Manifeste un degré relativement élevé de maîtrise de la grammaire. Ne commet pas de fautes qui causent des malentendus.</p> <p>Est capable de décrire des descriptions claires et détaillées d'événements réels ou imaginaires en établissant la relation entre des idées clairement articulées, et en suivant les conventions en vigueur du genre en question.</p> <p>Peut faire des descriptions claires et détaillées sur un certain nombre de sujets relatifs à son centre d'intérêt.</p> <p>Peut décrire le compte rendu d'un film, d'un livre, d'une pièce.</p> <p>Est capable de rédiger un essai ou un rapport qui développe systématiquement une argumentation avec un éclairage approprié des points importants ainsi que des détails secondaires pertinents.</p> <p>Peut évaluer des idées ou des solutions différentes à un problème.</p> <p>Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation, justifier ou rejeter une opinion particulière et expliquer les avantages et les inconvénients de choix variés.</p> <p>Peut faire la synthèse d'arguments et d'informations empruntés à des sources diverses.</p>



B4 Langue Vivante Européenne ECRIT Utilisateur Indépendant Niveau B2 du CECR	UC B4	12 crédits	Coeff. 2
---	-------	------------	----------

Le référentiel d'examens est commun pour toutes les Langues Vivantes Européennes, qu'il s'agisse d'une Langue Vivante 1 ou Langue Vivante 2.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue Vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais
- Langues Vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il subit les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

Les candidats inscrits en Master Européen peuvent également choisir, à titre d'épreuve facultative, une seconde Langue Vivante Européenne, parmi les langues proposées et dans les conditions présentées dans la partie 4020 du présent Guide Général des Examens FEDE.

Dans le cadre d'une Langue Vivante 2, seule l'épreuve B4 devra être passée par le candidat.

Le référentiel d'examens est commun pour toutes les Langues Vivantes Européennes, qu'il s'agisse d'une Langue Vivante 1 ou Langue Vivante 2.

ECRIT (1h45) 12 crédits - coeff. 2

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

L'épreuve comprend 3 parties :

1. Questionnaire à choix multiples de 20 questions

Le support remis au candidat sera composé de deux documents authentiques, tirés de la presse écrite, et à caractère généraliste, : politique, économique, social, culturel etc... de 350 mots environ chacun.

Pour chaque texte, 10 questions seront posées au candidat, avec pour chaque question 2 à 4 réponses proposées, une seule est correcte.

Les réponses à ces 20 questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.



Barème :

Réponse bonne : 3 points

Réponse fausse : 0 point

Pas de réponse : 0 point

Nombre de points possibles : 60 points.

2. Compléter un texte de 500 mots environ.

Le support remis au candidat est un texte authentique tiré de la presse écrite, à caractère généraliste : politique, économique, social, culturel, etc... de 500 mots environ comportant **30 « blancs » à compléter.**

Pour chaque « blanc » 4 propositions sont données au candidat, une seule est correcte.

Cette épreuve met l'accent sur la connaissance d'un vocabulaire avancé dans la langue vivante concernée.

Les réponses seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème :

Réponse bonne : 3 points

Réponse fausse : 0 point

Pas de réponse : 0 point

Nombre de points possibles : 90 points

3. Essai en langue vivante de 400 mots

Une question en relation avec les thèmes abordés dans les supports remis au candidat en partie 1 et partie 2 de l'épreuve écrite sera traitée par le candidat sous forme d'un essai de 400 mots environ.

Cette épreuve permettra de juger les capacités du candidat à rédiger et élaborer une réponse structurée, logique et argumentée d'après les descripteurs du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECR).

Barème : 70 points.

TOTAL : 60 + 90 + 70 = 220 points

8030.202 UC B5 - Langue Vivante Européenne

Oral - Utilisateur indépendant - Niveau B2 du CECR



A - Référentiel de formation

80 à 100 h

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur indépendant Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe.	<p>Peut comprendre une discussion spécialisée dans son domaine professionnel.</p> <p>Rend compte de ses opinions et est capable de les défendre au cours d'une discussion.</p> <p>Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier.</p> <p>Explications, argumentation appropriées.</p> <p>Commentaires. Emet des hypothèses.</p> <p>Capable de développer un point de vue sur un sujet en soutenant les avantages et les inconvénients.</p> <p>Utilise les techniques de la négociation.</p> <p>Peut commencer une conversation, prendre la parole au bon moment et terminer la conversation.</p> <p>Capable de comprendre, s'exprimer mais utilise en plus une technique de persuasion, qui montre la maîtrise non seulement de la langue mais la capacité à utiliser cette langue étrangère de la même manière que sa langue maternelle en faisant référence aux techniques de communication apprises en langue maternelle.</p>

La Langue Vivante Européenne choisie par le candidat pour cette épreuve doit obligatoirement être celle choisie pour l'épreuve UC B4.



B5 Langue Vivante Européenne ORAL Utilisateur Indépendant Niveau B2 du CECR	UC B5	12 crédits	Coeff. 2
--	-------	------------	----------

ORAL (45 minutes)

Le candidat présente oralement une note de synthèse de 15 à 20 pages rédigée en langue vivante européenne, à partir de la thèse professionnelle réalisée par le candidat présentant le travail de recherche mené en entreprise dans le cadre des techniques professionnelles, et faisant par ailleurs l'objet de l'épreuve UC D53.

Cette note de synthèse aura été préalablement transmise au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Le candidat présentera cette note de synthèse devant un jury composé d'un professeur en langue vivante et d'un professionnel utilisant la langue vivante choisie par le candidat.

Cette épreuve permet de valider les connaissances d'un vocabulaire technique faisant référence à la spécialité du master présenté.

Le candidat sera jugé sur la qualité de sa prestation orale, la clarté de son exposé, ses capacités d'argumentation, ses capacités à comprendre et répondre aux questions axées dans le domaine professionnel, et posées par le jury, ses capacités à convaincre le jury de ses choix et conclusions présentés, le tout en langue vivante européenne. L'utilisation de supports de présentation (powerpoint...) est autorisée durant l'épreuve orale.

Barème : 120 points.

Critères de notation et capacités évaluées :

Critères	Capacités évaluées	Nb de points
1	Degré d'aisance dans l'expression	20 pts
2	Capacité à présenter clairement et efficacement	20 pts
3	Adéquation et richesse du vocabulaire	20 pts
4	Correction grammaticale	20 pts
5	Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	20 pts
6	Capacité à suivre une discussion technique dans sa spécialité	20 pts
Total		120 pts



Contenu

1. Analyse Économique et Gouvernance Stratégique

Le candidat doit être familier avec une vue d'ensemble des structures économiques et des économies actuelles. Il a une connaissance des principaux marchés coordonnant l'activité économique et l'interaction entre eux et leurs réactions suite aux changements dans des variables économiques. Il doit être bien préparé au niveau du rôle des banques centrales et les théories sur l'inflation. Il doit savoir comment mettre en évidence l'impact d'inflation basse particulièrement dans les économies US et de l'Europe.

- Analyse Économique pour professionnels d'investissement. Les théories soutenant chaque école de pensée économique.
- Le rôle de l'investissement. Compréhension des marchés clefs.
- La Demande, l'Offre et l'équilibre dans les marchés de services et de marchandises. Le marché des ressources.
- Le marché de l'épargne et des fonds prêtables. Le cycle de l'activité.
- Conjoncture économiques et marché du travail. Le concept de plein emploi.
- Découverts budgétaires et surplus Keynésien et FP. La vue classique de FP.
- Demande de monnaie et détermination de l'Offre. Théorie quantitative de la monnaie.
- Dépenses, revenus, déficits budgétaires et dette nationale.
- Prévision Économique.
- Problèmes concernant l'utilisation des modèles. Changements structurels et analyse économique.

2. Analyse Quantitative

Le candidat doit avoir les bases pour comprendre l'utilisation de données financières et l'information. Il doit être capable de maîtriser les domaines suivants :

- Valeur temporelle et utilisation de valeurs présentes et futures.
- Récapitulation de Statistiques Descriptives.
- Les Mesures de moyenne et de dispersion.
- Distributions de Fréquence.
- Récapitulation sur les probabilités.
- Distributions de Probabilités.
- Prélèvement d'échantillons de distributions.
- Concept de degré de Confiance.
- Enquêtes (Concepts généraux).
- Mise à l'épreuve d'Hypothèse.
- Tests du Z, t, chi2 .
- Corrélation et régression.
- Régression Multiple et Analyse de Régression.
- Analyse de séries temporelles et prévision.



3. Éthique des affaires

L'étudiant doit connaître la nature des relations d'affaires et la relation entre la loi et l'éthique. Il doit aussi savoir ce qu'est la responsabilité morale des affaires, comment traiter avec l'associé et le client et quelles sortes de publicité sont acceptables.

- La Nature de la déontologie (morale des affaires).
- Développement moral et raisonnement Moral.
- Arguments pour et contre l'éthique des affaires.
- Responsabilité morale et défense du consommateur.
- Le contrat d'affaire.
- Les droits du Consommateur.
- La Théorie des soins dus.
- Le coût social du devoir du producteur.
- Publicité éthique.
- Obligation de confidentialité vis-à-vis du consommateur.

4. Analyse financière

Le candidat doit être capable d'appliquer et d'interpréter des techniques analytiques dans le processus décisionnel. Il doit savoir utiliser ces techniques pour la récolte de l'information et leur utilisation dans la résolution de problèmes financiers.

Il doit aussi :

- Savoir comment traiter les questions qui sont posées aux spécialistes de la finance.
- Savoir utiliser l'information comptable afin d'évaluer la condition, la performance, les perspectives et finalement la valeur d'une société.
- Savoir comment analyser le lien entre les décisions d'exploitation d'une société - comme la politique des prix, les pratiques de contrôle des stocks et les stratégies de financement - et sa performance financière.
- Savoir se concentrer sur l'examen des techniques principales de prévision financière et avoir une bonne vue d'ensemble de la planification et des prévisions budgétaires pratiquées en général par les grandes sociétés modernes.
- Documents financiers.
- Évaluation de la performance financière.
- Prévision de la performance future.
- Gestion de la croissance.
- Instruments Financiers et marchés.
- La décision de financement.
- Évaluation des opportunités d'investissement.
- Évaluation des affaires.
- Évaluation de la valeur d'une société.



Contenu

1. Marchés Financiers Internationaux et Marchés des changes

Avoir une bonne connaissance de l'organisation et des spécificités des principaux marchés financiers. Connaître les bases de calcul des principaux indices. Être familier avec le marché des changes, les stratégies sur devises et la couverture de positions.

- Les principaux marchés financiers dans le monde.
- Organisation et gestion des marchés financiers.
- Principaux indices du Marché : Composition, évolution.
- Les principales sociétés cotées.
- Principaux marchés financiers émergents.
- Marchés de taux spots et marchés futurs.
- Dérivées, FRAs.
- Stratégie de Change.

2. Emprunts

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des différents instruments concernant les emprunts. Il doit aussi savoir analyser les variables qui influencent la performance de tels instruments et être capable d'estimer les différents types d'emprunt en appliquant les formules correctes de duration et de convexité. Le candidat doit avoir de bonnes connaissances dans les stratégies de portefeuille d'obligation. Cette partie exige de bonnes bases sur les calculs mathématiques.

- Principes fondamentaux des obligations et structure des marchés obligataires.
- Les principes de base d'évaluation d'obligation et de calcul de performance.
- Détermination des taux d'intérêt.
- Volatilité, duration et convexité.
- Analyse de titres convertibles et produits structurés.
- Stratégies actives de portefeuilles obligataires.

3. Dérivées

Le candidat doit avoir une bonne connaissance sur des dérivées dans un contexte dynamique. La protection de Portefeuille, le Contrôle de Risque et des mouvements d'assignation d'actif.

- Connaissances générales sur les marchés dérivés.
- Introduction aux marchés swaps.
- Protection des taux d'intérêt avec dérivées.
- La Gestion du risque et contrôle des contrats à terme.
- Dérivées et marché des changes.
- Dérivées en finance.



Contenu

Stage en entreprise

Cette mission peut traiter des problèmes pratiques dans le domaine de la gestion d'actifs privés.

Cette mission sera définie et suivie au sein de l'entreprise par un maître de stage.

Elle donnera lieu à la rédaction d'un mémoire qui reprendra le fil directeur de la démarche stratégique à savoir :

- Une analyse de l'environnement du problème
- Un diagnostic
- Une préconisation des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre.

Contenu

I. Droit international bancaire et financier

Le candidat doit comprendre les principes légaux de base et les lois, qui règlent et affectent le commerce national et transnational d'affaires. Il doit aussi avoir une bonne compréhension des systèmes légaux des pays principaux dans le monde.

Le candidat doit avoir la compréhension théorique et pratique de base des complexités de cinq secteurs spécifiques d'opérations de banque : (i) le rapport légal entre une Banque et son client, comment il travaille et comment il est organisé et documenté, (ii) la diligence qu'une banque doit exercer en traitant ses clients et la prévention de blanchissage d'argent, (iii) les activités de prêt d'une banque et la sécurisation des prêts accordés par des banques à leurs clients, (iv) les lettres de crédit et (v) les fonds d'investissements.

- Concepts légaux de Base : l'organisation de la justice
- Les Cours et la profession légale.
- Contrat.
- Organisations Internationales commerciales (Banque mondiale, FMI, etc).
- Loi de l'Union européenne.
- Définition et activités principales d'une banque universelle, structures bancaires, syndicats de banque.
- rapport légal entre la banque et son client.
- les types divers de comptes bancaires.
- Le devoir de confidentialité.



- Diligence due et prévention du blanchissage d'argent.
- Prêt de Banque.
- Prêts sécurisés.
- Les Lettres de crédit.
- Fonds d'investissements.

2. Fiscalité Internationale

Le candidat doit avoir une bonne compréhension des principes généraux de la fiscalité Internationale et de la planification du patrimoine. Il doit aussi savoir analyser le Modèle de taxation de l'OCDE sur les revenus et le capital et être familier avec les véhicules de planification tels que : les trusts Anglo-saxons, les fondations et les assurances. Les caractéristiques générales et spécifiques de la planification financière, comme les règles d'héritage, de succession, de taxation, doivent être connues.

- Les principes de base de la fiscalité du revenu et du capital, aussi bien que la planification patrimoniale.
- Différence entre taxation d'individus et de sociétés.
- Accords sur la double taxation.
- L'Introduction au Modèle de OCDE sur les règles de taxation du revenu et du capital.
- Concept de résidence et d'établissement permanent.
- Revenu de la propriété immobilière.
- Actions afin d'éviter et la taxation duelle (exemption et méthodes de crédit).
- Taxation d'Individus.
- Taxation de services dépendants et indépendants personnels. Les honoraires de Directeur. Artistes et Sportifs. Pensions. Étudiants.
- Taxation des Sociétés. Règles des privilèges.
- Statut d' Holding et exemption de participation. Règle CFC.
- Cas particuliers : Tels que ceux dont le statut est résidents UK mais non domiciliés, fiscalité suisse pour particulier ou statut d'holding du Luxembourg.
- Paradis fiscaux et domiciliations favorables. Techniques d'épargne de la fiscalité.
- Opérations d'affaires.
- Exportation, Importation et commerce Inverse.
- Trusts, fondations, assurances. Caractéristiques et différences.
- Utilisation des trusts, fondations et assurances pour des buts de planification.
- Les questions spécifiques de planification, comme l'héritage obligatoire expédient des règles, la confidentialité, les principes de base de la Sharia.

3. Organisation Bancaire et Administration

Le candidat doit être familier avec l'organisation standard et la structure d'une banque, aussi bien qu'avec les principales opérations de banque et les processus (le Transfert d'Argent, Forex / le Marché de capitaux, la Bourse et le Traitement des Valeurs, l'Argent comptant et la Réconciliation de Valeurs).

Le candidat est capable de connaître les acteurs principaux et leurs activités dans une



banque; Capable de comprendre comment une banque est organisée et structurée; Capable de savoir et comprendre les produits et les services d'une banque; Capable d'être familiarisé avec les opérations principales et les processus d'une banque.

Les bases de l'Organisation

- Modèles abstraits et descriptifs.
- Conception.
- Méthodes, Calibres et Outils.

La Banque - Acteurs, Activités et Services

- Acteurs externes et internes.
- Les activités principales.
- Services et produits.

La Banque - Structure

- B-conception, b-flux et b-en ce qui concerne.
- Exemple de structure d'une banque.

La Banque - Processus Principaux

- Ouverture de compte.
- Transfert d'Argent.
- Forex et Marché de capitaux.
- Administration de Valeurs et Bourse.
- Crédits et Prêts.
- Argent comptant et Réconciliations de Valeurs.

La Banque - Risques et Contrôles

- Les types principaux de Risques.
- Contrôles principaux.

4. Gestion de Portefeuille

Le candidat doit être capable de comprendre : Pourquoi les gens investissent ? Comment mesurer le rendement et le risque pour différents types d'investissements ? Quels investissements sont disponibles ? Le candidat doit avoir une bonne connaissance des concepts de marchés financiers efficients, la théorie de portefeuille de Markowitz, le modèle d'évaluation des actifs financiers, le Modèle théorique de l'Arbitrage. Quels sont les résultats empiriques de ces modèles d'évaluation théoriques ? Quels facteurs doivent être considérés en prenant la décision d'assignation d'actif ? Quels sont les étapes principales dans le balancement d'assignation d'actif ?

- Introduction à la Théorie Moderne de Portefeuille.
- Analyse rendement - risque pour investisseurs institutionnels.
- Contraintes pour investisseurs institutionnels.
- Les fonds de pension et les Dotations.
- Assurances vie et non vie .
- Finances comportementales appliquées à la gestion de portefeuille.
- Dépenses de mise en oeuvre.



Contenu

1. Gestion de la Relation client

Savoir comment démarcher le client, comment vendre dans un environnement privé bancaire. Avoir une bonne connaissance et des comportements des clients de différentes cultures.

- Marketing Mix et Banque Privée.
- Comportement du Client.
- Psychologie du Client.
- Stratégie marketing pour des Opérations de Banques Privées.
- Banquiers Privés en relation avec des clients étrangers.
- Méthodologie d'Approche et Communication de clients, Prospecteur.
- Création d'argumentation et présentation.
- Vendre le plan d'action.
- Crise de Direction.
- Traits caractéristiques principaux et comportement de clients :
 - ayant une culture anglo-saxonne ;
 - moyen-orientaux ;
 - américains du Sud ;
 - du Sud de l'Asie ;
 - du Nord ou sud de l'Europe, de l'Ouest ou de l'Est de l'Europe.

2. Analyse et Gestion des Actifs financiers

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des besoins des clients et des facteurs déterminants du portefeuille. Le candidat doit savoir comment adapter les services à la vie du portefeuille des clients.

- Les Composants du portefeuille (monétaire, non monétaire, d'entreprise, revenus, art...).
- Exposition aux Risques du portefeuille (nationalité, résidence, revenus ...).
- Marché Immobilier.
- Marché D'art.
- Gestion d'Assurance.
- Gestion de responsabilité, la garantie.
- Contrôle de la gestion de portefeuille.

3. Analyse Technique

Le candidat doit être familier avec l'approche de l'analyse technique et les différents outils. Peut appliquer les techniques et les diverses règles de l'analyse technique.

- Les fondements de l'analyse technique. Différence constatée entre TA et Analyse Fondamentale.



- Introduction à la Finance Comportementale.
- Les différents types de diagramme.
- Définition des tendances.
- Lignes de tendance.
- Moyennes mobiles.
- Bandes de Bollinger.
- Oscillateurs d'Élan.
- Volume et Intérêt Ouvert.
- Modèles de Diagramme.

4. Gestion de patrimoine

Le candidat doit être familier avec les principales techniques d'approche de la gestion de patrimoine résultant d'événements de liquidité potentiels, comme la vente d'une société, l'introduction en bourse ou des événements de transfert de richesse. Il doit aussi comprendre les implications de la fiscalité, la planification immobilière et des questions comportementales. De plus, il doit connaître les produits d'investissement d'intérêt spécifique, incluant les hedge funds, et autres stratégies à rendements absolus et actions privées.

- Actifs : définitions et distinction.
- Dettes : définition et distinction.
- Profils du consommateur.
- Actifs de Client et évaluation de dettes.
- Assignation d'Actif.



Contenu

Cette thèse traitera des problèmes concernant la gestion d'actif. Pour ce faire le stagiaire se penchera sur l'analyse des environnements externe et interne et conceptualisera des modèles d'analyse financière, ou de gestion d'actif ainsi que leur exploitation et contrôle. Il doit être capable de faire une analyse top down ou bottom-up complète ou bien la gestion complète du portefeuille global d'un client particulier ou institutionnel.

Il doit aussi recommander des orientations, des réponses et des solutions aux problèmes traités.

Il doit utiliser, suivant l'option choisie, les outils et les techniques suivantes :

- de Gestion,
- de Marketing,
- d'Analyse technique et de gestion,
- de Stratégies de Communications.

Cette mission sera définie et suivie dans l'entreprise ou la banque par un maître de stage.

Elle donnera lieu à la rédaction d'une thèse professionnelle qui reprendra le fil directeur de la méthodologie suivante :

- analyse de contextes,
- diagnostic,
- préconisations des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre.

L'utilisation des outils stratégiques dans l'analyse financière ou la gestion d'actif est encouragée et sera appréciée.

Analyse des comptes divers, ratios et analyse.

Analyse des choix stratégiques et opérationnels.

Analyse de la forme de gestion et organisation.

Analyse de l'adéquation entre les prévisions et la réalité.

Techniques actuelles d'évaluation.

Gestion stratégique.

Gestion tactique.

Analyse du patrimoine global du client.

Analyse des besoins en liquidité de court et long terme.

Mise en place et suivi du portefeuille.

Analyse des performances.

Conseils.

Approche marketing.

8030.3042 Référentiel d'examen du Master Européen Banque Privée Internationale

Sur 2 années



Epreuves obligatoires

Master Européen Banque Privée Internationale				Temps plein, partiel, alternance		Formation tout au long de la vie		
Epreuves	U.C.	Crédits	Coef.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée	
1 ^{ère} année	A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe	A4/5*	16	4	Dissertation	4h	Dissertation	4h
	B4 Langue Vivante Européenne - Ecrit Niveau B2 du CECR Utilisateur indépendant	B4	12	2	Ecrit	1h45	Ecrit	1h45
	D41.1 Cours de base	D41.1	12	5	QCM	3h	QCM	3h
	D41.2 Outils d'évaluation des actifs financier	D41.2	12	5	QCM	3h	QCM	3h
	D42 Mémoire d'entreprise	D42	8	4	Grand oral	1h	Grand oral	1h
	Total		60	20				
2 ^{ème} année	B5 Langue Vivante Européenne - Oral Niveau B2 du CECR Utilisateur indépendant	B5	12	2	Oral	45 min	Oral	45 min
	D51 Outils de droit, fiscalité et de gestion	D51	16	6	QCM	50 min	QCM	50 min
	D52 Module "Banque privée internationale"	D52	16	6	QCM	3h	QCM	3h
	D53 Soutenance : Thèse professionnelle	D53	16	6	Oral	1h	Oral	1h
	Total		60	20				

* L'unité capitalisable A4/5 est à passer obligatoirement par les candidats rentrant directement en deuxième année de Master Européen suite à des dispenses d'épreuves.



Epreuves facultatives

Master Européen Banque Privée Internationale				Temps plein, partiel, alternance		Formation tout au long de la vie	
Epreuves	U.C.	Crédits	Coef.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée
B4 Langue Vivante Européenne - Ecrit LV2	B4	6		Ecrit	1h45	Ecrit	1h45
A1 L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle	A1	6		QCM	45 min	QCM	45 min
A2 La construction européenne, ses institutions	A2	6		QCM	45 min	QCM	45 min
A3 Le management interculturel et les RH	A3	6		QCM	45 min	QCM	45 min

Pour les matières optionnelles, les points au dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.



D41.1 Cours de base	UC D41	12 crédits	Coeff. 5
---------------------	--------	------------	----------

Cette unité est validée par le contrôle de connaissance inclus dans le programme "Cours de base", sur la base d'un questionnaire à choix multiples de 100 questions.

L'examen dure 3 heures.

C'est un contrôle de connaissances générales incluant :

- Analyse Économique.
- Analyse Quantitative.
- Ethique des affaires.
- Analyse financière .

Bibliographie Recommandée :

- "Economics, Private and Public Choice", by James D.Gwartney, Thomson South-Western, June 2002, 10th Edition, ISBN 0-03-0343984.
- "Quantitative Methods for Investment Analysis", by DeFusco, McLeavey, Pinto, and Runkle, Association for Investment Management & Research, January 2001, 1st edition, ISBN 0935015698.
- A Knight's Code of Business: How to Achieve Character and Competence in the Corporate World by Gene Del Vecchio, Roderick Fong, Paramount. 2003 - ISBN: 0-9725290-0-4.
- "Financial Reporting & Analysis", by Charles H. Gibson, Thomson South-Western, July 2003, 9th edition, ISBN 0324186436.

D41.2 Outils d'évaluation des actifs financiers	UC D42	12 crédits	Coeff. 5
---	--------	------------	----------

Cette unité est validée par le contrôle de connaissance inclus dans le programme " Outils d'évaluation des actifs financiers " sur la base d'un questionnaire à choix multiples de 100 questions.

L'examen dure 3 heures.

C'est un contrôle de connaissance sur les outils d'évaluation incluant :

- Marchés financiers internationaux et marchés des changes.
- Investissements dans les actions.
- Investissement dans les obligations.
- Investissement dans les dérivés.

Bibliographie Recommandée :

- "Investment Analysis and Portfolio Management", by Frank K.Reilly, Keith C. Brown Thomson South -Western, November 2002, 7th edition, ISBN 0324171730.



D42 Mission	UC D42	8 crédits	Coeff. 4
-------------	--------	-----------	----------

L'unité capitalisable D42 « Mission » est validée par le contrôle des savoir et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'une mission réalisée au cours d'un stage ou d'un emploi salarié.

Les candidats qui n'ont pas la possibilité d'obtenir un stage en entreprise peuvent appuyer leur mémoire sur des travaux théoriques.

Dans ce cas, le projet de mémoire est négocié et déterminé en début d'année en concertation avec l'équipe pédagogique et plus spécialement un tuteur-enseignant, qui aura pour rôle de superviser le projet.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'**une heure**.

Le jury est composé d'au moins un professionnel et d'un professeur.

Le directeur de stage et de mémoire (ou un spécialiste du domaine d'activité proposée par l'étudiant) pourra assister à la soutenance.

Le candidat soutient un mémoire présentant la mission qu'il a réalisée au cours du stage d'une durée comprise entre 6 et 12 semaines ou au cours de leur alternance.

Il sera jugé sur la qualité de sa prestation orale, sur la capacité opérationnelle, sur l'apport « en nouveauté », de sa mission à la vie de l'entreprise.

L'organisation du document écrit est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- introduction
- la demande ou la commande
- la problématique
- l'idée de départ, le projet initial
- les hypothèses de recherche
- les résultats attendus
- la méthodologie utilisée
- les arguments du projet, les propositions
- l'évaluation, la comparaison avec d'autres projets
- la confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises
- les résultats éventuellement obtenus
- les outils de contrôle éventuellement mis en place
- les avantages apportés par le projet ou l'étude.

Présentation du rapport ou du mémoire

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- format A4
- nombre de pages : de l'ordre de 40 à 50 pages hors annexes
- impression recto seul



- marges 2,5 cm de chaque côté
- interligne 1,5
- relié.

Le document écrit est transmis au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Déroulement de l'épreuve

Exposé théorique : de 30 à 40 minutes

Le candidat soutient un mémoire présentant la mission qu'il a réalisée au cours de son stage.

Discussion avec le jury : de 20 à 30 minutes

Le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du document écrit, et posera des questions suscitées par la lecture de celui-ci.

Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (1/3 de la note)

Forme du rapport :

- **Présentation** : reliure, couverture, table des matières, pagination, plusieurs chapitres, qualité de l'impression
- **Rédaction** : style, syntaxe, ponctuation, orthographe

Fond du rapport :

- **Qualité des documents produits en annexe** : structuration, intérêt, justification, utilisation
- **Qualité des développements** : argumentation, choix des méthodes et des outils employés, rigueur du raisonnement
- **Niveau des connaissances dans la spécialité**
- **Observation et compréhension du milieu professionnel** : description rapide de l'entreprise, analyse de ses activités, particularités du secteur, augmentation claire de la mission effectuée, intérêt et aboutissement de la mission

Concernant la soutenance (2/3 de la note)

Qualité de l'exposé préalable :

- Construction d'un exposé cohérent et complet
- Expression claire, précise, concise...
- Gestion du temps d'exposé

Maîtrise du dossier :

- Connaissance des problèmes traités
- Connaissance et justification des méthodes et outils employés

Dialogue :

- Ecoute et compréhension
- Argumentation et faculté de convaincre
- Rôle actif dans le déroulement du dialogue : recours à bon escient au dossier, aux annexes et à d'autres supports
- Qualités générales du candidat : aptitude au travail en équipe et dynamisme, comportement professionnel, esprit d'analyse, maîtrise des sujets, présentation générale devant le jury.



D51 Outils de Droit, Fiscalité et de Gestion	UC D51	16 crédits	Coeff. 6
--	--------	------------	----------

Cette unité est validée par le contrôle de la partie de connaissance inclus dans le programme "Outils de Droit, Fiscalité et de Gestion " sur la base d'un questionnaire à choix multiples de 60 questions.

L'examen dure 50 minutes.

C'est un contrôle d'une connaissance spécifique dans le droit bancaire et la fiscalité Internationales et les outils d'organisation et de gestion bancaires :

- Droit bancaire et financier international.
- Taxation Internationale et planification globale.
- Organisation Bancaire et Administration.
- Gestion de Portefeuille.

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

Bibliographie Recommandée pour la partie de connaissance

- "International Banking & Financial Law" by Bernard. Bonvin, Business and Management University - Switzerland - documents - 2004.
- "Model Tax Convention on Income and on Capital", OECD Committee on Fiscal Affairs, condensed version 28 January 2003.
- "Banking Organization & Administration", by Thomas Sussli & al. Business and Management University - Switzerland - documents - 2004.
- "Investment Analysis and Portfolio Management", by Frank K.Reilly, Keith C. Brown Thomson South-Western, November 2002, 7th edition, ISBN: 0324171730.

D52 Module «Banque privée internationale»	UC D52	16 crédits	Coeff. 6
---	--------	------------	----------

Cette unité est validée par le contrôle de partie de connaissance inclus dans le programme " du module « Banque privée internationale » " sur la base d'un questionnaire à choix multiples de 200 questions.

L'examen dure 3 heures.

C'est un contrôle d'une connaissance spécifique aux aspects techniques et de marketing des opérations de banques privées tels que :

- Gestion de la relation client.
- Analyse et gestion des actifs financiers.
- Analyse technique.
- Gestion de patrimoine.

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

Bibliographie Recommandée pour la partie de connaissance



- “Investment Analysis and Portfolio Management”, by Frank K.Reilly, Keith C. Brown Thomson South-Western, November 2002, 7th edition, ISBN: 0324171730.
- “Technical Analysis” by S. Steinneman - Business and Management University - Switzerland - documents - 2004.

D53 Soutenance : Thèse professionnelle	UC D53	16 crédits	Coeff. 6
---	--------	------------	----------

L'unité capitalisable D53 « Soutenance : Thèse professionnelle » est validée par le contrôle des savoirs et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'un projet de développement réalisée au cours d'un stage professionnel d'au moins 3 mois.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'une heure.

Le jury est composé d'au moins un professionnel et d'un professeur.

Le directeur de stage et de mémoire (ou un spécialiste du domaine d'activité proposée par l'étudiant) pourra assister à la soutenance.

Le candidat sera jugé pour 50% de la note à l'écrit par le professeur qui aura évalué son travail 3 semaines avant la soutenance. Cette évaluation portera sur la capacité du candidat à faire preuve d'une méthodologie de recherche, d'analyse et de préconisations répondant à une problématique.

L'organisation du document écrit est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- introduction
- la demande ou la commande
- la problématique
- l'idée de départ, le projet initial
- les hypothèses de recherche
- les résultats attendus
- la méthodologie utilisée
- les arguments du projet, les propositions
- l'évaluation, la comparaison avec d'autres projets
- la confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises
- les résultats éventuellement obtenus
- les outils de contrôle éventuellement mis en place
- les avantages apportés par le projet ou l'étude.

Présentation du rapport ou du mémoire

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- format A4
- nombre de pages : de l'ordre de 50 à 70 pages hors annexes



- impression recto seul
- marges 2,5 cm de chaque côté
- interligne 1,5
- relié.

Le document écrit est transmis au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance. Il sera jugé pour les 50% restant, à l'oral, au travers de 30 à 40 minutes de présentation de son travail et le reste du temps sera du questionnement.

Tout support de présentation actuel (PowerPoint...) sera apprécié.

Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (50 % de la note)

- Présentation et forme du projet professionnel
- Approche méthodologique de la démarche globale
- Qualité de la veille informationnelle, évaluation du degré de pertinence des sources d'information
- Conceptualisation des outils d'analyse (tableaux d'analyse, de bord, de contrôle, matrices, modèles...)
- Fiabilité des préconisations par rapport à la problématique posée
- Cohérence de la planification des moyens opérationnels

Concernant le document écrit (50 % de la note)

Savoir faire

- Justification de la démarche globale d'analyse
- Restitution des outils d'analyse (tableaux de bord, matrices...)
- Pertinence de l'analyse, des objectifs, des axes préconisés
- Argumentation et démonstration à l'aide des supports
- Pertinence des outils de contrôle (évaluation entre les résultats et les objectifs)

Savoir être

- Présentation du candidat
- Contrôle de soi et pouvoir de conviction
- Clarté et logique des explications et des réponses
- Capacité d'extrapolation et de projection
- Dynamisme de la soutenance

